

MENTION

METIERS DE LA RADIOPROTECTION ET DE LA SECURITE NUCLEAIRE

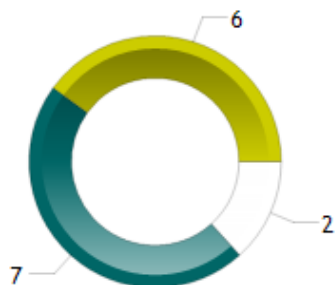
PARCOURS

RADIOPROTECTION ET ENVIRONNEMENT

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

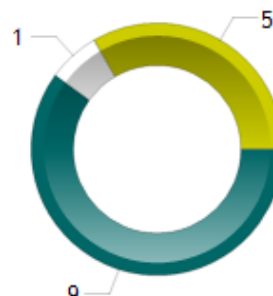
Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Taux d'insertion
à 18 mois : 78%
à 30 mois : 90%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Technicien en radioprotection

-Chargé d'affaires dans les déchets nucléaires

-Ingénieur d'étude Neutronique

-Ingénieur HSE

-Personne compétente en radioprotection en Chef

-Technicien radioprotection

-Technicien Supérieur en Radioprotection

-Technicien supérieur radioprotection et sécurité

— SATISFACTION —

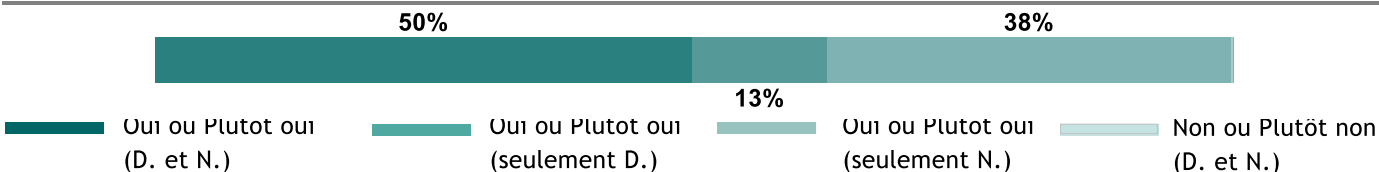
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 8



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 8



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 44 %

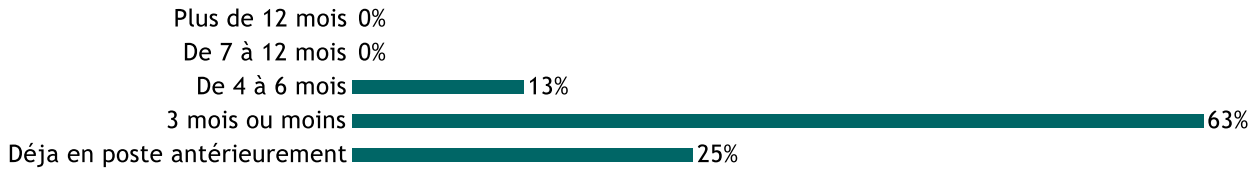
Relations personnelles ou professionnelles 11 %

Candidature spontanée 22 %

Concours de la fonction publique 22 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

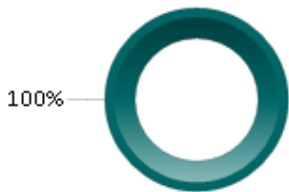
Nombre de réponse(s) : 8



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 9



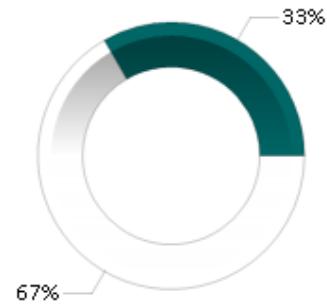
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 9



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

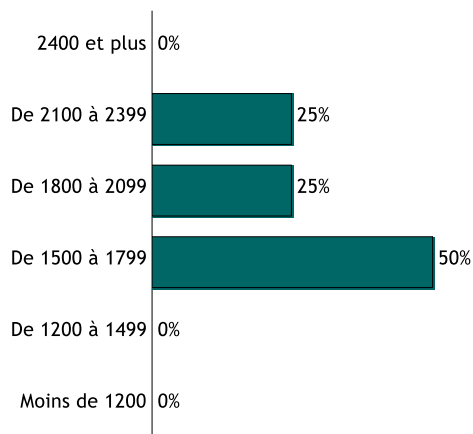
Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 8



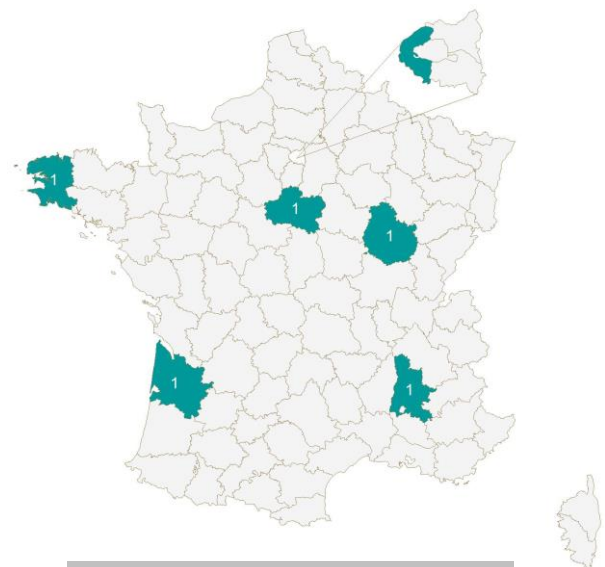
Salaire médian : 1792 euros

Salaire moyen : 1863 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



Emplois à l'étranger: 0